

COLOSSE
AUX PIEDS D'ARGILE



FORMATIONS

Violences sexuelles, bizutage
et harcèlement



FORMATION

Violences sexuelles : connaître les infractions, les prévenir et savoir agir

MODULE 1

Objectifs pédagogiques

- Être capable de différencier les différentes infractions sexuelles
- Apprendre à se prémunir de situations à risques
- Comprendre ce qu'est un agresseur et comment il agit
- Être capable d'identifier une victime, recevoir sa parole et l'orienter
- Prendre connaissance des obligations légales
- Savoir agir en cas de faits ou de doutes

Méthodes pédagogiques

- Jeu de cartes sur les infractions sexuelles
- Étude d'articles de presse
- Étude de cas et mises en situation
- Échanges entre les participants et avec le formateur
- Témoignages

TAUX DE
SATISFACTION

94%

5 917
PERSONNES
FORMÉES*

COLOSSE
AUX PIEDS D'ARGILE

Pour plus d'informations, contactez
l'intervenant(e) de votre région.

www.colosse.fr



*depuis janvier 2021



Modalités

Durée : 7 heures - en présentiel ou en visioconférence

Public : tout public - 30 personnes max

Prérequis : pas de prérequis / ordinateur ou téléphone avec accès internet

Modalité d'évaluation : quiz de fin de formation

Matériel : vidéoprojecteur (ou TV) avec sortie son

Tarif : 1200€

Attestation

L'association est reconnue organisme de formation. Une attestation sera délivrée aux participants à l'issue de la formation.

Vous pouvez contacter le référent « personne en situation de handicap » et « réclamation » à l'adresse :

formation@colosse.fr

N° SIRET : 804 755 841 00041 - Code APE : 9499Z

Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique, enregistrée sous le N° W401004386 à la Préfecture de Mont de Marsan

Formation Colosse aux pieds d'argile - Mai 2023

FORMATION

Écoute de la victime et recueil de la parole

MODULE 2

Objectifs pédagogiques

- Acquérir une méthode d'écoute et de recueil de la parole
- Se préparer personnellement
- Savoir adapter sa posture
- Maîtriser sa communication verbale et non verbale
- Savoir informer et sécuriser la personne entendue



Méthodes pédagogiques

- Jeu de rôles
- Étude de cas et mises en situation
- Échanges entre les participants et avec le formateur
- Témoignages

Modalités

Durée : 7 heures - en présentiel

Public : tout public - 20 personnes max

Prérequis : pas de prérequis / ordinateur ou téléphone avec accès internet

Modalité d'évaluation : quiz de fin de formation

Matériel : vidéoprojecteur (ou TV) avec sortie son

Tarif : 1200€

Attestation

L'association est reconnue organisme de formation. Une attestation sera délivrée aux participants à l'issue de la formation.

Vous pouvez contacter le référent « personne en situation de handicap » et « réclamation » à l'adresse :

formation@colosse.fr

TAUX DE
SATISFACTION

96%

836

PERSONNES
FORMÉES

COLOSSE 
AUX PIEDS D'ARGILE

Pour plus d'informations, contactez
l'intervenant(e) de votre région.

www.colosse.fr

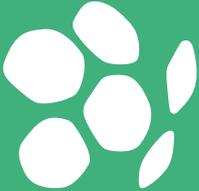


*depuis janvier 2021

N° SIRET : 804 755 841 00041 - Code APE : 9499Z

Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique,
enregistrée sous le N° W401004386 à la Préfecture de Mont de Marsan

Formation Colosse aux pieds d'argile - Mai 2023

COLOSSE 
AUX PIEDS D'ARGILE

FORMATIONS AFDAS

Violences et harcèlements
sexistes et sexuels



PARCOURS 1

Acquérir les fondamentaux en matière de violences et harcèlements sexistes et sexuels

AFDAS

Objectifs pédagogiques

- Acquérir une culture commune pour prévenir et agir contre les violences et harcèlements sexistes et sexuels dans son environnement de travail ;
- Être capable de différencier les différentes infractions sexuelles ;
- Apprendre à se prémunir de situations à risques ;
- Comprendre ce qu'est un agresseur et comment il agit ;
- Être capable d'identifier une victime, recevoir sa parole et l'orienter ;
- Prendre connaissance des obligations légales ;
- Savoir agir en cas de révélations ou de suspicions.

Méthodes pédagogiques

- Étude de cas et mise en situation
- Étude de supports (articles, photos...)
- Questionnaire en ligne
- Jeux collectifs
- Échanges entre les participants et avec le formateur

Tarifs

INTER

- En distanciel : 210€
- Bretagne / Bourgogne-Franche-Comté / Corse : 245€
- Guyane / Martinique / Guadeloupe : 315€

INTRA

- En distanciel : 1 150€
- Bretagne / Bourgogne-Franche-Comté : 1 400€
- Corse : 1 600€
- Guyane / Martinique / Guadeloupe : 2 350€



Modalités

Durée : 7 heures

En présentiel ou en visioconférence

12 personnes maximum

Connexion internet nécessaire

Prérequis : aucun

Public bénéficiaire : tout public

Modalité d'évaluation : quiz de fin de formation

Délai : formation organisée sous 3 mois

Attestation

Cette formation est accessible à tout salarié ou entreprise souhaitant se former sur le thème des violences et harcèlements sexistes et sexuels en milieu professionnel.

Renseignez-vous auprès de l'AFDAS pour la prise en charge financière de cette formation.

INSCRIPTION

N° SIRET : 804 755 841 00041 - Code APE : 9499Z

Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique,
enregistrée sous le N° W401004386 à la Préfecture de Mont de Marsan

Formation AFDAS Colosse aux pieds d'argile - Juin 2023

PARCOURS 2

Contribuer au déploiement des mesures de lutte contre les VHSS dans son organisation et auprès de ses collègues

AFDAS

Objectifs pédagogiques

- Participer à la prévention active des violences sexistes et sexuelles, du harcèlement sexuel et des agissements auprès de ses collaborateurs/collègues/son équipe ;
- Acquérir une méthode d'écoute et de recueil de la parole ;
- Savoir adopter sa posture ;
- Maîtriser sa communication verbale et non verbale ;
- Accompagner et orienter les victimes vers la solution ou les interlocuteurs appropriés ;
- Relayer les mesures contre les VHSS auprès de son équipe, ses collaborateurs, ... ;
- Appliquer les mesures et les procédures d'alerte et de signalement mises en place dans son organisation/sa structure/son environnement professionnel.

Méthodes pédagogiques

- Étude de cas et mise en situation
- Étude de supports (articles, photos...)
- Questionnaire en ligne
- Jeux collectifs
- Échanges entre les participants et avec le formateur

Tarifs

INTER

- En distanciel : 420€
- Bretagne / Bourgogne-Franche-Comté / Corse : 490€
- Guyane / Martinique / Guadeloupe : 630€

INTRA

- En distanciel : 1 350€
- Bretagne / Bourgogne-Franche-Comté : 1 800€
- Corse : 2 000€
- Guyane / Martinique / Guadeloupe : 2 650€



Modalités

Durée : 14 heures

En présentiel ou en visioconférence

12 personnes maximum

Connexion internet nécessaire

Prérequis : aucun

Public bénéficiaire : personnes contributrices qui souhaitent s'impliquer dans une démarche de prévention et de lutte contre les VHSS (ex : coordinateur, responsable d'une équipe, etc...).

Modalité d'évaluation : quiz de fin de formation

Délai : formation organisée sous 3 mois

Attestation

Cette formation est accessible à tout salarié ou entreprise souhaitant se former sur le thème des violences et harcèlements sexistes et sexuels en milieu professionnel.

Renseignez-vous auprès de l'AFDAS pour la prise en charge financière de cette formation.

INSCRIPTION

N° SIRET : 804 755 841 00041 - Code APE : 9499Z

Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique, enregistrée sous le N° W401004386 à la Préfecture de Mont de Marsan

Formation AFDAS Colosse aux pieds d'argile - Juin 2023

PARCOURS 3

Bâtir et déployer son plan d'actions et évaluer ses effets au sein de sa structure

AFDAS

Objectifs pédagogiques

- Identifier les impacts de la réglementation VHSS sur sa structure et ses obligations en fonction de son rôle dans l'organisation (droits et devoirs) ;
- Identifier les rôles et le champ de responsabilités des différents acteurs dans son organisation : encadrement de proximité, collaborateurs, référents... ;
- Définir des pistes d'action concrètes pour lutter contre ces comportements dans la diversité des situations de VHSS identifiées (ex. désigner un référent, formation de formateur, action de sensibilisation, plan de communication...) ;
- Déterminer et mettre en oeuvre un dispositif de suivi et d'évaluation des actions menées (accompagnement des victimes, actions de prévention, baromètre social...) ;
- Mobiliser et engager de manière pérenne les collaborateurs dans la démarche.

Méthodes pédagogiques

- Étude de cas et mise en situation
- Étude de supports (articles, photos...)
- Questionnaire en ligne
- Jeux collectifs
- Échanges entre les participants et avec le formateur

Tarifs

INTER

- En distanciel : 630€
- Bretagne / Bourgogne-Franche-Comté / Corse : 735€
- Guyane / Martinique / Guadeloupe : 945€

INTRA

- En distanciel : 1 550€
- Bretagne / Bourgogne-Franche-Comté : 2 000€
- Corse : 2 200€
- Guyane / Martinique / Guadeloupe : 2 850€



Modalités

Durée : 21 heures

En présentiel ou en visioconférence

12 personnes maximum

Connexion internet nécessaire

Prérequis : avoir assisté au parcours 1

Public bénéficiaire : personnes chargées d'élaborer et de mettre en place une stratégie, des mesures de prévention et de lutte contre les VHSS au sein de leur structure/auprès de leurs équipes (ex : employeurs, responsable d'une structure, etc..)

Modalité d'évaluation : quiz de fin de formation

Délai : formation organisée sous 3 mois

Attestation

Cette formation est accessible à tout salarié ou entreprise souhaitant se former sur le thème des violences et harcèlements sexistes et sexuels en milieu professionnel.

Renseignez-vous auprès de l'AFDAS pour la prise en charge financière de cette formation.

INSCRIPTION

N° SIRET : 804 755 841 00041 - Code APE : 9499Z

Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique, enregistrée sous le N° W401004386 à la Préfecture de Mont de Marsan

Formation AFDAS Colosse aux pieds d'argile - Juin 2023

PARCOURS 4

Être ambassadeur - référent VHSS de sa structure

AFDAS

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser le cadre légal et réglementaire relatif à la désignation, au rôle et aux missions d'un référent VHSS ;
- Se positionner en tant que référent dans son environnement de travail et par rapport aux autres acteurs ;
- Comprendre ses missions en tant que référent dans son organisation (définition, frontière...) ;
- Mettre en oeuvre des actions de prévention et de lutte contre les VHSS (Protocole...) en fonction de ses missions ;
- Conduire des entretiens et des enquêtes auprès des victimes et des témoins avec des méthodes et des outils adaptés ;
- Présenter les résultats des enquêtes aux parties prenantes dans la structure ;
- Évaluer l'ensemble des actions menées grâce à des outils adaptés.

Méthodes pédagogiques

- Étude de cas et mise en situation
- Étude de supports (articles, photos...)
- Questionnaire en ligne
- Jeux collectifs
- Échanges entre les participants et avec le formateur

Tarifs

INTER

- En distanciel : 630€
- Bretagne / Bourgogne-Franche-Comté / Corse : 735€
- Guyane / Martinique / Guadeloupe : 945€

INTRA

- En distanciel : 1 550€
- Bretagne / Bourgogne-Franche-Comté : 2 000€
- Corse : 2 200€
- Guyane / Martinique / Guadeloupe : 2 850€



Modalités

Durée : 21 heures

En présentiel ou en visioconférence

12 personnes maximum

Connexion internet nécessaire

Prérequis : avoir assisté au parcours 1

Public bénéficiaire : futurs ambassadeurs/référents d'une structure ou d'une entreprise de moins de 11 salariés (par ex : membre du service RH)

Modalité d'évaluation : quiz de fin de formation

Délai : formation organisée sous 3 mois

Attestation

Cette formation est accessible à tout salarié ou entreprise souhaitant se former sur le thème des violences et harcèlements sexistes et sexuels en milieu professionnel.

Renseignez-vous auprès de l'AFDAS pour la prise en charge financière de cette formation.

INSCRIPTION

N° SIRET : 804 755 841 00041 - Code APE : 9499Z

Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique, enregistrée sous le N° W401004386 à la Préfecture de Mont de Marsan

Formation AFDAS Colosse aux pieds d'argile - Juin 2023